

STRUCTURES SYLLABIQUES DU DIALONKE DE FALEYA

par Denis CREISSELS

En plus du type syllabique particulièrement banal CV, le dialonké de Faléya connaît en réalisation les types syllabiques suivants: V, CVC, VC, N (nasale syllabique). Après une présentation rapide de l'inventaire des segments consonantiques et vocaliques attestés dans le cadre de syllabes CV, on envisagera divers problèmes d'interprétation posés par les autres types syllabiques, et on terminera en montrant comment, en dialonké de Faiéya, le fonctionnement de certaines lois de réalisation tonale confirme l'intérêt d'une hypothèse selon laquelle n'existeraient au niveau structurel que des syllabes CV, mais dans lesquelles l'une des positions C ou V pourrait rester vide.

1. *Segments consonantiques entrant dans la constitution de syllabes CV.*

On relève à l'initiale de syllabes CV les segments consonantiques suivants:

p	t	k	q
b	d	ɟ	g
	f	s	h
m	n	ɲ	ŋ
	l		
	r		
w		w	

Dans ce tableau, qui classe d'un strict point de vue articulo-phonatoire les réalisations consonantiques attestées comme attaques de syllabes CV, le w figure deux fois pour tenir compte du fait qu'il peut être décrit comme "labial" aussi bien que comme "vélaire", le choix d'une des deux spécifications relevant de l'analyse des phonèmes en traits pertinents.

Par rapport aux inventaires que l'on trouve généralement dans les langues mande-nord, on peut faire tout de suite les remarques suivantes:

- il existe en dialonké de Faléya une occlusive uvulaire sourde q; le q du dialonké de Faléya correspond en soso à un son qui jusqu'ici a été décrit comme une fricative vélaire x; quoi qu'il puisse en être pour le soso, en dialonké de Faléya cette consonne est très nettement perçue, même en position intervocalique, comme une occlusive sourde qui se distingue de k par une articulation plus postérieure;

- le j n'est pas attesté dans ce parler; cette absence est à mettre en relation avec le fait que le soso (qui ignore de son côté le ɟ) a j comme correspondant régulier du ɟ dialonké.

Dans une stricte phonologie de surface qui se limite à étudier la prédictibilité des réalisations phoniques relativement à leur contexte, le contexte étant envisagé en termes purement phonétiques, chacun de ces segments consonantiques doit être considéré comme une unité indépendante. Ou si on préfère, il n'est pas possible à ce niveau de réduire l'inventaire en traitant certains couples de consonnes comme variantes contextuelles d'une même unité. La plupart de ces consonnes étant largement attestées aussi bien à l'initiale de lexème qu'en position interne de lexèmes CVCV, la démonstration de leur indépendance distributionnelle (qui ne sera pas détaillée ici) ne pose que peu de problèmes. Seules méritent un commentaire les consonnes p, h, r et ŋ.

- p et h ne sont attestées, en dehors de termes à valeur expressive, que dans un nombre limité de lexèmes identifiables comme emprunts (au français ou à l'anglais pour p, à l'arabe pour h). Mais ces consonnes sont attestées de façon stable dans les termes où elles apparaissent, et l'observation des voyelles au contact desquelles elles sont attestées ne révèle aucune lacune significative.

- r est très largement attestée en position médiane, par contre seuls présentent un r initial les lexèmes verbaux complexes dont le premier formant est le préfixe causatif ra-. Mais aucune consonne attestée en initiale d'unité ne se trouve convertie en r lorsque la formation d'un composé la fait passer en position interne, et le r initial des verbes causatifs reste r lorsqu'un tel lexème figure en initiale absolue de phrase (ce qui est possible s'il est employé nominalement); il est donc clair qu'au moins au niveau de la phonologie de surface, il n'y a pas lieu de chercher à traiter r comme variante combinatoire d'une autre consonne qui de son côté ne serait attestée qu'en initiale d'unités.

- Seul le ŋ pose un problème réellement délicat: cette consonne est extrêmement rare à l'initiale de lexèmes, puisque le corpus recueilli ne comporte qu'une attestation dans ce contexte (ŋàmí "plante parasite"), et elle est totalement absente en position

médiane de lexèmes CVCV. Toutefois, dans une stricte phonologie de surface qui ne doit prendre en considération les frontières d'unités que si elles se concrétisent (ou à la rigueur peuvent se concrétiser) par une pause, le caractère autonome de la réalisation *o* est amplement démontré par l'existence de syllabes *ŋV* qui apparaissent en l'absence de tout conditionnement phonétique du fait de la rencontre du pronom de première personne en fonction sujet et du pronom de deuxième ou troisième personne en fonction objet dans des phrases telles que:

ŋí tó:qì	"je t'ai vu"
ŋó tó:qì	"je vous ai vus"
ŋá tó:qì	"je l'ai vu"
ŋé tó:qì	"je les ai vus"

Il est clair que de telles syllabes sont traversées par une frontière d'unités, et nous verrons plus loin que le pronom de première personne du singulier qui se réalise ici comme une attaque consonantique *q* apparaît dans d'autres contextes comme une nasale syllabique. Mais en stricte phonologie de surface ces considérations {qui relèvent du niveau morphophonologique} ne sont pas pertinentes, et les phrases ci-dessus suffisent à prouver que la réalisation *o* peut figurer sans restriction *ŋ* formulable en termes phonétiques à l'initiale de syllabe au même titre que les autres nasales *m*, *n* et *ɲ*. Il est vrai que statistiquement dans un texte dialonké, le segment *ŋ* est surtout attesté en fin de syllabe, position dans laquelle le caractère vélaire de la nasale peut (comme nous le verrons en détail plus loin) être prédit par le contexte; mais il est impossible d'expliquer la totalité des occurrences de *ŋ* par une règle *phonétique* qui traiterait la nasale vélaire comme variante contextuelle d'une autre nasale.

Après avoir brièvement discuté l'inventaire des attaques de syllabes CV du point de vue de la phonologie de surface, on doit se poser la question de savoir si cet inventaire est appelé à être modifié lorsqu'on raisonne en termes d'unités phonologiques de base. Si on applique de manière conséquente le principe selon lequel une unité phonologique de surface qui figure de façon totalement stable dans la réalisation d'une unité donnée doit être considérée comme la représentation directe (c'est à dire non modifiée par règle) d'un

morphophonème, alors il ne fait pas de doute que chacune des consonnes ci-dessus constitue au moins dans une partie de ses occurrences la représentation directe d'un morphophonème. Signalons en particulier que, le dialonké ignorant les alternances consonantiques initiales que connaissent beaucoup de langues mandé, le consonantisme initial des lexèmes est dans cette langue absolument stable. Ici encore, η seul pose un problème.

En effet, comme nous l'avons vu, η en tant qu'attaque de syllabes apparaît surtout dans des syllabes que traverse une frontière morphologique. On pourrait donc envisager d'exclure η de l'inventaire des morphophonèmes et d'attribuer son apparition à une règle qui pourrait être par exemple que $|n|$ immédiatement suivi de frontière est représenté par $/\eta/$ lorsque la frontière en question est elle-même immédiatement suivie, soit de pause, soit de voyelle. Nous verrons effectivement plus loin que l'on peut envisager une telle règle. Mais elle ne saurait expliquer toutes les occurrences de η en initiale de syllabe. En effet:

- Avec $\eta\grave{a}n\acute{i}$ "plante parasite" nous avons un cas de η initial dont on ne voit pas bien comment on pourrait rendre compte autrement qu'en postulant la présence de $|n|$ parmi les unités phonologiques de base.

- Il y a aussi à tenir compte de plusieurs lexèmes dissyllabiques qui ont $-\eta\eta-$ en position médiane; or ce η géminé ne peut pas être traité comme une réalisation de "nasale + g", comme le montrent plusieurs rapprochements (par exemple $f\acute{u}\eta\eta\acute{i}$ "poudre", $g\acute{u}\eta\eta\acute{g}\acute{i}$ "bas du dos"); on pourrait penser à interpréter $-\eta\eta-$ comme réalisation de "nasale + w", mais cette solution est peu satisfaisante dans la mesure où à la jonction de deux unités, w précédé de nasale ne subit aucune modification.

La conclusion proposée est donc que l'inventaire phonétique de consonnes donné ci-dessus ne peut être réduit, ni du point de vue de la phonologie de surface, ni du point de vue de la morphophonologie, à ceci près que le morphophonème $|n|$ n'est absolument nécessaire que

pour rendre compte d'une faible proportion des occurrences du phonème de surface /ŋ/: la plupart des occurrences de /ŋ/ peuvent s'analyser comme représentant un morphophonème autre que |ŋ|.

2. *Segments vocaliques entrant dans la constitution de syllabes CV.*

On relève dans les syllabes CV les segments vocaliques suivants:

i	iɔ:	u	uɔ:
e	eɔ:	o	oɔ:
ɛ	ɛɔ:	ɔ	ɔɔ:
a	aɔ:		

A la différence des premiers articles de B. KEITA sur le dialonké de Faléya, parus dans *Mandenkan* 14-15 et *Mandenkan* 17, les voyelles nasales ne sont pas retenues dans cet inventaire. Une écoute plus attentive révèle en effet que l'on a en dialonké de Faléya, non pas de véritables voyelles nasales en syllabe CV, mais plutôt des syllabes fermées CVN dont la nasale finale, toujours audible, exerce sur la voyelle un effet plus ou moins marqué de nasalisation.

La distribution des voyelles brèves et des voyelles longues obéit à une restriction qui se retrouve dans de nombreuses langues, aussi bien mandé que non-mandé: les monosyllabes CV qui ont le statut de lexème nominal ou de lexème verbal ne présentent jamais de voyelle brève. Ceci peut se trouver masqué au niveau de l'observation de lexèmes verbaux placés en fin de phrase, car la longueur vocalique

subit dans ce contexte une réduction (ceci aussi est apparemment très commun); par contre pour les lexèmes nominaux monosyllabiques, qui ne sont cités que suivis de l'article *na*, la longueur vocalique apparaît toujours très nettement.

Il serait incorrect de traiter en termes de neutralisation de l'opposition de longueur le fait que les lexèmes CV ne peuvent avoir que des voyelles longues. En effet, des morphèmes CV à voyelle brève sont attestés parmi les unités qui n'ont pas le statut de lexème, ce qui permet d'opposer par exemple *jí* "ceci" à *jí:* "main".

Les voyelles brèves ainsi que les longues apparaissent par ailleurs sans restriction en syllabe initiale de dissyllabe (cf. par exemple *kàbé* "fleuve", *kírì*) "peau", *kòlá* "main gauche", *qùrì* "petite boule dure" à côté de *ká:bè* "maïs", *kìC:rí* "baobab", *kóC:láC:* "cola", *qú:rì* "petit"), mais aussi en finale de dissyllabe (cf. *fàrá* "rizière", *jàbá* "oignon" à côté de *fàrá:* "spatule", *kìráC:* "chemin" *jábá:* "habit"). On peut remarquer que les mêmes longueurs voealiques existent en *soso*, mais que dans cette langue elles sont soumises à divers processus morphologiques de réduction, alors qu'en dialonké leur stabilité semble totale si l'on excepte la réduction automatique qui se produit au contact de pause finale¹.

Le seul problème que pose ce système vocalique est celui du statut de la distinction entre *e* et *ɛ* d'une part, *o* et *ɔ* d'autre part. En effet, si *e:* et *ɛ:* sont perçues très nettement distinctes et s'opposent clairement au niveau de lexèmes monosyllabiques, de même que *o:* et *ɔ:*, il n'en va pas de même pour les brèves correspondantes. La perception de ces distinctions est souvent très hésitante, et aucune paire minimale ne vient prouver de manière indiscutable leur pertinence. Toutefois, il ne semble pas possible d'établir de façon absolue une distribution complémentaire qui réduirait *e/ɛ* ou *o/ɔ* au statut de variantes combinatoires d'un phonème unique.

¹ cf. Aboubacar TOURE, *Éléments de phonologie et de morphologie du soso*, mémoire de D.E.A., Grenoble, 1989.

Donc, malgré l'absence de preuves indiscutables de la pertinence de la distinction entre voyelles brèves mi-ouvertes et voyelles brèves mi-fermées, on retiendra pour le dialonké de Faléya un système à sept timbres vocaliques pertinents. C'est d'ailleurs une condition nécessaire pour pouvoir traiter de façon simple les voyelles longues au niveau des structures sous-jacentes. En effet, si on était amené à dégager un sous-système de brèves ne comportant que cinq phonèmes, on aurait un problème du fait que d'une part il est évident que le sous-système des longues ne se prête pas à une telle réduction, et d'autre part, en dialonké comme dans beaucoup de langues qui connaissent en surface une distinction pertinente de longueur vocalique, de nombreux phénomènes reçoivent une explication simple à partir du moment où on postule que les voyelles longues de la surface sont issues de séquences structurelles où deux voyelles identiques se succèdent immédiatement:

– on relève dans le lexique plusieurs cas d'alternance entre V: et VCV, avec l'occlusive uvulaire en position médiane; ainsi, une forme structurelle comme $|sù (q) ú|$ rend compte des deux réalisations possibles de $sùqú \sim sũ$ "saisir";

– à la jonction d'unités, on a dans plusieurs cas à décrire l'apparition de voyelles longues à la suite de la chute d'une consonne qui a pour effet de mettre en contact deux voyelles; ainsi, $|nǎ|$ étant la forme structurelle de l'article, on a par exemple:

$kérì nǎ \rightarrow kéri á \rightarrow kéri é \rightarrow kéré é \rightarrow kéré$: « la houe ».²

On retiendra donc sept unités vocaliques de base: $|i|, |e|, |ɛ|, |a|, |ɔ|, |o|, |u|$.

² cf. Boniface KEITA, "Morphologie de la forme définie des noms en dialonké", Mandenkan 14-15.

3. *Syllabes à attaque consonantique complexe.*

Dans la discussion du consonantisme initial des syllabes CV, on a laissé de côté le problème posé par le fait qu'une partie des consonnes décrites peuvent aussi constituer le premier élément d'une attaque consonantique complexe. Le deuxième élément est alors dans tous les cas w. Le premier élément peut être une dentale (twě: "nid/étui", dwě: "tique", swě: "dard"), une palatale (ɲwě: "nez"), une uvulaire (qwí: "langage") ou une vélaire (kwěɲ "causer", kwí: "ventre", gwé:lí "être rouge", gwí "excrément"). Ce sont au total un peu moins de vingt lexèmes qui ont pu être relevés avec en réalisation une attaque consonantique Cw-, et parmi ces lexèmes les initiales vélares sont les mieux représentées; l'uvulaire apparaît deux fois et les autres consonnes une fois chacune.

En phonologie de surface, on pourrait envisager une solution consistant à traiter ces attaques consonantiques comme segments uniques d'articulation complexe, ce qui revient à introduire dans le système consonantique une corrélation de labialisation. Cette façon d'envisager les choses aurait toutefois l'inconvénient d'introduire dans la description quatre phonèmes (dentales et palatale labialisées) qui n'auraient qu'une attestation chacun. A ce niveau, il est donc raisonnable de raisonner en termes de séquences de deux consonnes, ce qui d'ailleurs ne pose guère de problème dans la mesure où les séquences CwV comportent entre l'attaque syllabique et le noyau syllabique un segment intermédiaire entre l'attaque et le noyau du point de vue de son degré de sonorité.

En termes de structures sous-jacentes, il y a une autre solution possible, qui se base sur l'observation que les attaques consonantiques Cw- apparaissent exclusivement suivies de i, e ou ε, c'est à dire d'une voyelle non-labiale qui dans le système du dialonké s'oppose à une labiale (le a aussi est non-labial, mais il n'y a pas de labiale correspondante). Or, les séquences vocaliques u - I, o - e et ɔ -Œ sont bien attestées en dialonké au niveau des lexèmes dis-

syllabiques CVCV. On pourrait donc admettre que, de même que des séquences structurelles de deux voyelles identiques sont représentées par les voyelles longues de surface, de même des séquences V_1V_2 où les deux voyelles sont de même aperture, la première étant labiale et la seconde non labiale, peuvent rendre compte des réalisations CwV. Il suffit pour cela de poser une règle de réalisation $V_1V_2 \rightarrow wV_2V_2$ à condition que V_1 soit une voyelle labiale et que V_2 soit la non-labiale de même aperture.

Il est certain que si on a à l'esprit l'étroite parenté entre le dialonké et le soso, on est très tenté par cette solution: en soso, les séquences CwV résultent très généralement de lexèmes à vocalisme d'arrière auxquels s'adjoint un morphème dont la forme de base est |ji| et qui sert à former la forme définie des noms (par exemple: xàbú "forger", xàbwí: "le forgeron". Mais il en va autrement en dialonké, et pour cette langue on peut se demander dans quelle mesure cette interprétation est bien motivée par la nécessité de rendre compte d'alternances morphologiques. Il existe bien en dialonké un nombre assez important de cas où la nominalisation d'un lexème verbal fait apparaître une voyelle antérieure à la finale d'un lexème de vocalisme postérieur (par exemple fɔ:rɔ "être noir", fɔ:rè "noir" mais les cas où l'apparition d'une séquence CwV peut être expliquée par une telle dérivation se limitent à deux:

- dans le cas de qwí: "langage", il existe un verbe qú: "parler", ce qui permet la décomposition qúú + í;

- au verbe go: "être gros" correspond le qualificatif gò:gê: ~ gwè:gwê "gros".

Ainsi, l'analyse des syllabes réalisées CwV comme issues de séquences sous-jacentes CV_1V_2 n'est pas dépourvue de motivations dans une description synchronique du dialonké de Faléya, mais on ne peut pas dire qu'elle s'impose absolument.

4. *Syllabes à attaque consonantique vide.*

La quasi-totalité des unités du dialonké présentent de manière évidente une consonne initiale, et en réalisation aucune séquence immédiate V_1V_2 n'est attestée à l'intérieur d'unités. L'absence d'attaque consonantique est toutefois indiscutable pour les unités suivantes: à "lui/elle", è "eux/elles", í "toi", ó "vous", òŋ "nous (inclusif)". On note en particulier que des assimilations vocaliques comparables à celles produites par la chute d'une consonne se produisent à la jonction d'une de ces unités et de ce qui précède:

í à tó:qì → é tò:qì

"tu l'as vu"

ó à tó:qì ó: tò:qì

"vous l'avez vu"³

Un examen superficiel des faits pourrait suggérer de reconnaître d'autres unités dépourvues de consonne initiale: àlàqàmísà "jeudi", àràdábà "mercredi", et quelques autres termes dont l'origine arabe est évidente. Mais les assimilations vocaliques qui viennent d'être évoquées ne s'observent pas à la jonction de tels termes et de ce qui précède. Comme par ailleurs une attaque glottale est souvent audible, une solution possible est de postuler un $|\text{?}|$ initial soumis à une règle facultative d'effacement. En définitive, les pronoms sont en dialonké de Faléya les seules unités réellement dépourvues de consonne initiale.

5. *Syllabes fermées.*

Le dialonké de Faléya connaît des syllabes fermées, qui à une seule exception près ne présentent que des voyelles brèves. L'exception à cette règle est l'opérateur de relativisation nǎ̀:ŋ,

³ Une étude systématique et détaillée de ces rencontres de voyelles reste à faire; au vu des exemples recueillis, il ne semble pas possible de prédire leur résultat par une règle unique et simple.

dont on peut remarquer qu'il est attesté ailleurs avec une réalisation dissyllabique (soso: nàxǎŋ).

Le point important qui demande discussion est que le segment consonantique final ne donne lieu en dialonké à aucun choix: la réalisation de l'élément final des syllabes CVC est entièrement pré-dictible par le contexte, seule sa présence ne peut pas être prévue.

Si la syllabe fermée est en finale d'unité, devant pause c'est exclusivement ŋ qui apparaît. En position interne d'unité, la réalisation de la consonne qui termine une syllabe est clairement conditionnée par l'attaque de la syllabe suivante; en effet, on peut relever en position médiane les séquences consonantiques suivantes:

(a) nasale suivie d'occlusive ou de fricative de même d'articulation:

-mb- : sèmbé	"aiguille"
-mp- : lámpù	"lampe"
-mf- : kúmfà	"inquiétude" ⁴
-nd- : bándé	"culotte"
-nt- : wàntán	"riz cuit"
-ns- : fànsá	"culotte"
-ŋj- : bíŋjá	"racine" ⁴
-ŋg- : lèŋgé	"être lourd"
-ŋk- : dàŋké	"calebasse"
-ŋq- : bàŋqí	"maison" ⁴

(b) nasale géminée:

-mm- : dómme	"perdrix"
-nn- : kùnní	"gourdre"
-ŋŋ- : díŋŋé	"sésame"
-ŋŋ- fèŋŋé	"jarre"

⁴ Il est vraisemblable que la transcription de la nasale n'est pas d'une exactitude phonétique parfaite en ce qui concerne les séquences mf, ns et ŋq.

(c) latérale géminée:

-ll- : dólélé "crire"

Si on observe maintenant ce que devient le n final attesté devant pause lorsque l'unité où il figure se trouve immédiatement suivie dans la phrase d'une autre unité, on verra que:

le n final reste inchangé devant consonne vélaire, q, h, ʔ ou w;

- il laisse la place à m devant p, b, f, m;
- il laisse la place à n devant -j;
- il laisse la place à I devant I;
- il laisse la place à n devant t, d, n, s.

Par exemple:

sàqáŋ "trois" (forme de citation)

mèqé sàqàl lú:qì "trois personnes sont restées"

wúrí sàqám bìráqì "trois arbres sont tombés"

bàŋqí sàqán tí:qì "trois maisons ont été construites"

Jusque là, ces observations ne font que confirmer ce qui avait été observé au niveau des séquences consonantiques en position interne. Mais on note aussi à la jonction d'unités des faits nouveaux::

– lorsqu'une unité se terminant en isolation par n rencontre une unité à initiale r, il apparaît un n géminé:

à mèqé sàqàn nàqúnúŋqì "il a réveillé (ràqúnúŋ) trois personnes"

– au contact d'une unité effectivement dépourvue de consonne initiale (cf. paragraphe précédent) le ŋ final reste ŋ mais s'associe à la voyelle suivante pour former en réalisation l'attaque consonantique d'une syllabe ŋV:

mèqé sàqàŋ ì tó:qì "trois personnes t ont vu"

A partir de ces observations, l'identification phonologique de la consonne finale de ces syllabes CVC peut donner lieu à diverses interprétations.

La première interprétation envisageable s'inspire d'une certaine façon de la notion d'archiphonème telle que l'a développée Martinet, en la transposant toutefois à un niveau de représentation

plus abstrait. Elle consiste à introduire dans l'inventaire des unités phonologiques de base une consonne sous-spécifiée, qui acquiert par des règles dépendantes du contexte les traits qui lui sont nécessaires pour être représentée par un phonème de surface. Le problème est alors de préciser quels traits doivent être spécifiés et quels traits doivent être laissés non-spécifiés dans la représentation structurelle de cette consonne. La solution qui semblerait la plus naturelle (et qui convient effectivement souvent dans des cas analogues) serait de spécifier le trait "nasal" en laissant non-spécifié le point d'articulation. Mais alors, on se heurte au fait que la rencontre de cette consonne avec I débouche sur un I géminé: l'unique trait définissant cette unité de base devrait donc pouvoir être modifié par une règle. Ceci enlève à cette solution tout son intérêt. En effet, si le traitement consistant à admettre l'introduction d'unités phonologiques de base sous-spécifiées présente un intérêt théorique, c'est seulement dans la mesure où il permet de décrire le passage des structures à la surface par la seule adjonction de traits non-spécifiés en structure, évitant ainsi les règles (qu'il est permis de juger théoriquement peu souhaitables) qui modifient les traits déjà inscrits dans la structure. Or, la modification de r en n au contact de la finale consonantique de l'unité précédente ne peut s'expliquer que si cette finale possède déjà d'une manière ou d'une autre le trait "nasal", et ce qui se passe au contact de I ne peut se décrire autrement que par une modification de ce trait "nasal".

Une deuxième interprétation consiste à identifier la consonne finale des syllabes CVC à une des consonnes attestées en position d'attaque de syllabe, ce qui implique des règles de réalisations susceptibles d'en modifier selon le contexte certaines caractéristiques. Il ne peut s'agir que d'une nasale dont le trait "nasal"

- se transmet à un r lui succédant,
- disparaît au contact de l,
- se maintient simplement dans les autres cas.

Le seul problème est donc de décider quel doit être le point d'articulation qu'il convient d'attribuer en structure à cette nasale,

étant entendu que quelle que soit la décision prise, des règles d'assimilation de point d'articulation seront de toutes façons nécessaires.

Le choix de η pourrait sembler le plus simple, dans la mesure où, non seulement c'est n qui apparaît devant pause, mais de plus c'est encore η qui est réalisé lorsque l'enchaînement des mots dans la phrase fait que la nasale post-vocalique passe en position d'attaque syllabique (cf. l'exemple $m\grave{e}q\acute{e} s\grave{a}q\grave{a}\eta t\acute{o}:q\grave{i}$ "trois personnes t'ont vu"). Toutefois, cette solution explique mal ce qui se passe au contact de l et de r , car là les règles d'assimilation de point d'articulation sont insuffisantes. On peut considérer que l'assimilation de deux consonnes en contact est naturelle à partir du moment où les consonnes concernées ont des caractéristiques communes. Dans cette perspective, l'interprétation de la nasale post-vocalique comme $|n|$ est plus satisfaisante, puisque n , l et r constituent ensemble la catégorie des non-obstruantes dentales. Ainsi, l'assimilation des séquences $-nr-$ et $-nl-$ constituent incontestablement des processus phonétiques naturels. Par ailleurs, le remplacement de n par η devant pause est un processus phonétique largement attesté.

Une variante de cette deuxième interprétation consiste à tenir compte du fait que la consonne finale des syllabes CVC ne donne lieu à alternance que lorsqu'une telle syllabe figure en finale d'unité. En position interne d'unité, l'interprétation systématique de cette consonne comme $|n|$ peut être jugée gênante dans la mesure où ce n serait appelé à être invariablement transformé en une autre unité qui figure elle aussi dans l'inventaire des unités phonologiques de base. Du fait donc que m , η , η et l existent par ailleurs comme unités phonologiques de base, on peut juger préférable d'éviter l'introduction de règles non motivées par la nécessité de décrire une alternance. Si on fait ce choix (et c'est effectivement celui qui est proposé ici), en position interne d'unité la consonne finale des syllabes CVC sera interprétée comme $|m|$, $|n|$, $|\eta|$, $|\eta|$ ou $|l|$ selon sa réalisation effective. On posera par exemple $|d\acute{o}ll\acute{e}|$ "cire"

et non pas |dólné|, car le n qui figurerait dans une telle structure ne pourrait pas être représenté en surface par autre chose que l. C'est seulement en finale d'unité, c'est à dire là où apparaissent des alternances, que l'on posera un |n| pouvant avoir différentes réalisations; n immédiatement suivi de frontière d'unité:

- transforme en n un r succédant immédiatement à cette frontière,
- se transforme en l si cette frontière est immédiatement suivie de l,
- se transforme en m si cette frontière est immédiatement suivie de p, b, m ou f,
- se transforme en ɲ si cette frontière est immédiatement suivie de j ou de ɲ,
- se transforme en ŋ si cette frontière est immédiatement suivie de pause, de voyelle ou

d'une des consonnes suivantes: k, g, ŋ, q, w, h, ʔ,

6. La nasale syllabique.

Une syllabe se présentant comme N est attestée à l'initiale des unités suivantes:

̀ndá "un certain", "un peu"

̀ndé "qui?"

̀ŋgá "mère"

̀ŋqó "nous (exclusif)"⁵

Par ailleurs c'est par une nasale syllabique que se réalise au moins dans certains contextes le pronom de première personne du singulier.

La nasale syllabique n'est systématiquement réalisée comme telle que dans le contexte #__C (où # représente une pause); en

5 Il est intéressant de remarquer que, si les trois premières de ces unités présentent également une nasale syllabique initiale en soso, par contre "nous" exclusif est en soso mùxú. Ceci va dans le même sens que des observations que l'on peut faire sur de nombreuses langues, qui suggèrent que les nasales syllabiques proviennent de syllabes "nasale + voyelle fermée".

contexte V__C, elle n'est maintenue qu'en prononciation lente: en débit normal ou rapide, elle forme une seule syllabe avec la voyelle qui précède, c'est à dire qu'elle cesse d'être syllabique pour prendre le statut de consonne finale d'une syllabe fermée:

ndá sîgáqì "quelqu'un est parti"

gîné ndá sîgáqì "une femme est parti"

cette dernière phrase ayant pour découpage syllabique:

gî-nén-dá-sî-dá-qì

Compte tenu de ces données, on ne s'étonnera pas de ce que l'articulation de la nasale syllabique qui constitue le pronom de première personne du singulier soit conditionnée exactement de la même façon que l'articulation de la finale consonantique d'une syllabe fermée CVC. En particulier, pour être tout à fait précis, c'est un η syllabique (et non pas une nasale syllabique) qui représente le pronom de première personne du singulier dans le contexte #__l; et, comme la nasale finale d'une syllabe fermée, la nasale syllabique convertit en n un r lui succédant:

à rákòlòŋ "informe-le"

ŋí nákòlòŋ "informe-moi"

Il faudra bien sûr tenir compte de cette identité de comportement dans l'interprétation qui sera proposée.

Par ailleurs, on a déjà eu à faire allusion au fait que la nasale syllabique attestée en contexte #__C laisse la place à une consonne nasale (et précisément à un η) en position d'attaque de syllabe lorsqu'on modifie le contexte de façon à faire immédiatement succéder à la nasale syllabique une unité dépourvue de consonne initiale:

ŋí tðqé: sùqúqì "j'ai attrapé le poulet"

ŋá sùqúqì "je l'ai attrapé"

Compte tenu de tout ceci, la forme structurelle qu'il convient d'attribuer aux segments dont la réalisation apparaît dans certains contextes comme une nasale syllabique est une séquence "consonne nasale + ton flottant", en interprétant cette consonne

nasale comme n dans le cas où sont possibles des alternances selon la nature de la consonne suivante (cette décision découlant de celle déjà prise à propos de la consonne finale des syllabes CVC, qui alterne exactement de la même façon). On aura ainsi:

|n`dá| "un certain, un peu"

|n`dé| "qui?"

|ŋ`gá| "mère"

|ŋ`qó| "nous (exclusif)"

|n´| "moi"

L'intérêt de ce traitement est que, compte tenu des choix précédemment effectués, la seule règle nouvelle à introduire est la suivante: une consonne nasale immédiatement suivie de ton flottant et immédiatement précédée de frontière acquiert le trait "syllabique" et le ton flottant qui lui succède lui est rattaché; cette règle ne s'applique obligatoirement que si la frontière qui précède immédiatement la nasale est marquée par une pause, autrement elle est facultative et son application est fonction de la rapidité du débit.

D'un certain point de vue, cette interprétation revient à dire que la nasale syllabique de surface est issue d'une syllabe structurelle "déficiente", qui ne comporte que deux des trois éléments (attaque consonantique, noyau vocalique et ton) que comportent normalement les syllabes du dialonké. Compte tenu de ses caractéristiques intrinsèques, la consonne nasale qui figure dans une telle syllabe pourra selon le contexte assumer la fonction du noyau vocalique absent; mais si le contexte s'y prête elle pourra aussi maintenir son caractère de consonne en allant constituer l'élément final d'une syllabe fermée. Un rapprochement tel que celui entre le dialonké ŋqó (interprété comme |ŋ`qó|) et le soso mùxú montre que cette interprétation dans le cadre d'une description synchronique fait appel à des règles qui au moins dans une certaine mesure constituent la trace directe de processus ayant effectivement opéré dans l'histoire de la langue.

Pour être tout à fait complet, il convient de préciser ce qui se passe lorsqu'une unité à finale |n| se trouve dans la phrase immédiatement suivie d'une des unités qui en initiale absolue comportent une nasale syllabique. Alors, on observe que dans tous les cas un a vient s'insérer, permettant aux deux nasales qui autrement seraient en contact immédiat de constituer resp. l'attaque et la finale d'une syllabe CVC; la première de ces deux nasales présente alors la réalisation vélaire qui est de règle dans une séquence N≠V. Ainsi la phrase "trois personnes m'ont vu", dont nous pouvons à ce stade de notre analyse représenter la structure comme mèqé sàqán n' tóó:qì a pour réalisation:

mèqé sàqàn àn tó:qì

Conformément à ceci, une séquence immédiate de deux unités toutes deux susceptibles dans certains contextes d'être réalisées par une nasale syllabique devient en réalisation une syllabe η an (le n final variant en fonction de ce qui suit). Ceci est syntaxiquement possible dans la construction réfléchie à la première personne: le dialonké n'ayant pas de forme spéciale de pronom réfléchi, comme par ailleurs en dialonké sujet et objet peuvent se trouver en contact immédiat on pourra ainsi avoir une séquence immédiate de deux pronoms de première personne du singulier, ce qui donnera par exemple:

η án gí:qì "je me suis enfui"

à partir d'une structure n' n' gí-qì

Dans une description formalisée, nous aurions donc ici à procéder comme suit:

n' ≠ n' ≠ ...

→ # n≠án ≠...

(insertion d'un a auquel va s'associer le premier ton flottant)

→ # η ≠ án ≠...

(n dans une séquence N≠V est converti en η)

7. Règles tonales et structures syllabiques.

Le dialonké a un système tonal réductible à deux unités tonologiques de base, |H| et |B|, et les tons lexicaux du dialonké coïncident presque toujours avec ceux du soso, dont le dialonké est dans l'ensemble très proche. Mais le dialonké se distingue du soso par la complexité de ses règles de réalisation tonale. Ces règles de réalisation tonale relèvent de types tout à fait banals et il ne s'agit pas ici de les décrire en détail, mais seulement d'en présenter certains aspects qui touchent directement au problème de la description des structures syllabiques du dialonké.

En effet, certaines de ces règles montrent très clairement que, dans une langue connaissant à la fois des voyelles longues et des syllabes fermées (comme c'est le cas du dialonké), la réunion des types syllabiques CV: et CVC en une catégorie unique de syllabes "longues" globalement opposée à la catégorie des syllabes "brèves" de type CV⁶ peut être justifiée par des faits de fonctionnement tonal. Or, on peut rappeler que cette dichotomie entre syllabes brèves (CV) et syllabes longues (CV: ou CVC) est indispensable pour la formulation des règles d'accentuation de nombreuses langues à accent (latin, arabe, etc.). Et nous verrons que l'interprétation de ces faits de tonologie du dialonké conduit tout naturellement à envisager pour cette langue que non seulement les syllabes de surface CV: mais aussi les syllabes de surface CVC soient à considérer comme la représentation de séquences structurelles dissyllabiques. Il est intéressant de remarquer qu'une telle présentation, qui est traditionnelle dans les descriptions du japonais, a été développée récemment à propos du soninké dans le cadre du groupe de recherche LIFLA animé par G. HERAULT (cf. article à paraître dans *Linguistique Africaine*).

⁶ Alors que dans ce qui précède CV signifiait simplement "syllabe ouverte" (V pouvant figurer indifféremment une voyelle brève ou une voyelle longue), dans la suite de l'article CV signifiera exclusivement "syllabe ouverte à voyelle brève".

Le fait que CVC et CV: constituent globalement un seul type de syllabe aux propriétés distinctes de celles du type CV apparaît tout d'abord dans l'inventaire des schèmes de tonalité des lexèmes: à ce niveau, on constate en effet que les syllabes CV ne peuvent être associées qu'à un unique ton simple (H ou B), tandis que les syllabes CV: aussi bien que CVC peuvent être associées à une séquence tonale HB ou BH. Par exemple: kwêê "nuit", sún` "jeûne", tãá "village", sãn´ "jambe", jèqéè "mouton", jòηqóη` "enclos à douche, sùúri "abcès".

Un premier type de règle tonale apparaît lorsque, au niveau de la phrase, une voyelle longue résulte de la rencontre de deux voyelles brèves se succédant immédiatement:

í à sàrá-qí	"tu l'as acheté" est réalisé é: sàráqì
	(et non pas * ê: sàráqì)
í à tóó-qì	"tu l'as vu" est réalisé é: tó:qì
	(et non pas * ê: tó:qì)

On peut rendre compte de ceci en précisant comme suit la règle opérant sur deux voyelles en contact immédiat pour créer une voyelle longue, dans le cas où ces deux voyelles sont associées à une séquence tonale HB:

$$\acute{V} \grave{V} \rightarrow \mathcal{V}: \grave{}$$

le ton bas devenu ainsi flottant étant destiné soit à être simplement effacé (s'il est suivi d'un ton de même valeur), soit à laisser une trace dans l'abaissement du ton suivant (si celui-ci est de valeur différente, c'est à dire haut).⁷

Le même phénomène se produit lorsque dans la phrase une voyelle à ton haut se trouve immédiatement suivie d'une unité dont l'initiale apparaîtrait après pause comme une nasale syllabique à

⁷ C'est d'ailleurs cette loi qui permet de postuler l'existence de structures CVV alors qu'en réalisation, on n'a jamais en dialonké de modulation descendante.

ton bas. Ici encore, la modulation à laquelle on pourrait s'attendre n'apparaît pas. Par exemple:

ndá sàráqì "on en a acheté"

sùbé ndá sàráqì "on a acheté de la viande"

Mais ici, dans la mesure où le choix a déjà été fait de considérer comme flottant en structure le ton qui est susceptible de s'associer en réalisation à une nasale syllabique, aucune règle particulière n'est à introduire: la structure |sùbé n`dá sàrá-qì| donne directement la réalisation observée; par contre, la structure |n`dá sàrá-qì| fait intervenir la règle qui confère à la nasale le trait "syllabique", ce qui permet de lui rattacher le ton flottant.

Un autre type de règle que connaît le dialonké, et qui lui aussi est tout à fait commun, est celui qui substitue un ton simple haut-abaisé à un ton complexe bas-haut lorsque celui-ci est immédiatement précédé d'un ton haut. Mais à la différence de la règle précédente dont l'application a un caractère obligatoire, ici nous avons affaire à une règle dont l'application est fonction de la rapidité du débit. Par exemple:

à bǔ:qì "il est resté longtemps"

í bú:qì ~ í bǔ:qì "tu es resté longtemps"

Ici encore, on a quelque chose d'analogue lorsque le pronom de première personne du singulier succède immédiatement à une voyelle à ton bas:

à fí:qì m mà ~ à fí:qì m mà "ça m'a été donné"

Il y a aussi en dialonké de Faléya une loi qui substitue des tons bas à certains tons hauts placés dans le contexte B — H ou B — # ; par exemple avec nel in "courge":

à nəlím fidín sàráqì "il a acheté deux courges"

à nəlìḡ kédén sàráqì "il a acheté une seule courge"

à nəlìnná sàráqì "il a acheté la courge"

à nəlìnna dónqì "il a mangé la courge"

(les syllabes où se produit le remplacement d'un ton haut par un ton bas sont soulignées).

Comme ce dernier exemple le montre, cet abaissement peut concerner plusieurs tons hauts successifs, et la séquence de tons hauts auxquels se substituent des tons bas peut se trouver interrompue par des limites d'unités. Il y a toutefois une restriction importante au fonctionnement de cette loi: seuls sont susceptibles d'être remplacés par des tons bas les tons hauts qui:

- ou bien constituent la séquence tonale finale d'une unité de schème tonal BH;
- ou bien appartiennent à un monosyllabe bref.

Les tons hauts ne remplissant pas l'une de ces deux conditions se maintiennent dans le contexte B — H, comme le montrent les exemples suivants:

à sí: kédén sàráqì "il a acheté une seule chèvre"

à qémé kédén tó:qì "il a vu un seul homme"

àCpíná: qónómà "ses dents lui font mal"

Mais pour rendre compte de certaines réalisations, il faut considérer que toutes les règles qui viennent d'être énumérées n'interviennent qu'après qu'ait opéré une règle de diffusion du ton haut qui va maintenant être décrite et dont nous allons voir qu'elle met en jeu un conditionnement qui apporte des éléments intéressants au problème abordé ici.

Cette règle affecte les séquences de tons bas qui succèdent à un ton haut. Les exemples suivants (où on a souligné les tons bas qui ont été remplacés par des tons hauts du fait de cette loi) illustrent son fonctionnement:

à: sàráqì "il l'a acheté"

à jábá: sàráqì "il a acheté l'habit"

à sàràfé:nì "il est en train de l'acheter"

à jábá: sàràfé:nì "il est en train d'acheter l'habit"

à bètèrèqì "ça a été raccommodé"

jábá: bètèrèqì "l'habit a été raccommodé"

à bètèrèfé:nì "il est en train de le raccommoder"

à jábá: bètèrèfé:ni "il est en train de raccommoder l'habit"

Le fait que cette règle opère avant celle qui substitue des tons bas aux tons hauts en contexte B — H peut être prouvé par des exemples comme les suivants:

à dùgè: sàráqì "il a acheté le pagne"

à dùgè: sàràfè:nì "il est en train d'acheter le pagne"

En effet pour expliquer la deuxième phrase, il faut supposer que dans une première étape le ton de la syllabe sa devient haut au contact du ton haut final de | dùgí ná |, et de ce fait les tons hauts de | dùgí ná |, se trouvant dans le contexte B — H, peuvent subir la règle qui leur substitue des tons bas.

Pour ce qui est du conditionnement de la règle de diffusion du ton haut, il est purement phonologique au sens où cette règle affecte les séquences de tons bas indépendamment de la présence éventuelle de limites d'unités et de la structure des unités porteuses de telles séquences. En se limitant dans un premier temps à des syllabes de type CV, on pourrait constater en élargissant les exemples que la substitution d'un ton haut au ton bas affecte toutes les syllabes d'une séquence C \grave{V} ...C \grave{V} succédant à un ton haut, à l'exception de la dernière:

HB ... BB → HH ... HB

En particulier (cf. par exemple à dùgè: sàráqì) une unique syllabe C \grave{V} placée en contexte H — H voit son ton bas rester inchangé.

Observons par contre dans les mêmes conditions le comportement de syllabes C \grave{V} : et C \grave{V} C:

à: bùndá:qì "il l'a mouillé"

à: jábá bùndá:qì "il a mouillé l'habit"

à: dùgè: bùndá:qì "il a mouillé le pagne"

à já: gíqì "il a eu honte"

qémé: já: gíqì "l'homme a eu honte"

gìnè já: g íqì "la femme a eu honte"

Nous voyons qu'une syllabe CV: ou CVC en contexte H — H, à la différence d'une syllabe CV placée dans le même contexte, voit son ton bas remplacé par un ton haut; le ton haut qui lui succède est abaissé, et les tons hauts qui précèdent peuvent éventuellement laisser la place

à des tons bas (cf. gìnè jǎ:gíqì , qui provient de la structure gìné ná jǎàgí-qì).

Or il est possible de prédire de telles réalisations sans avoir à introduire de règle nouvelle. Il suffit pour cela de poser pour principe général que, si les syllabes brèves sont associées en structure à un ton unique, par contre les syllabes longues sont toutes associées à ce niveau à une séquence de deux tons. On posera par exemple b̀ùn` dǎá "mouiller", b̀àṅ` qí "maison", sàqán´ "trois", ǹèlín´ "courge", kún´ "pourrir", jǎàgí "avoir honte", kírǎá "chemin", etc. En effet, on a posé que la loi de diffusion du ton haut opère dès lors que l'on a au moins deux tons bas successifs faisant suite à un ton haut. Par exemple:

jǎbǎá ná b̀ùn` dǎáqì	
→ jǎbǎá b̀ùn` dǎáqì	(l'article s'amalgame à la finale du nom)
→ jǎbǎá b̀ún` dǎáqì	(le ton haut se diffuse)
→ jǎbǎá: b̀ún` dǎá:qì	(VV → V:)
→ jǎbǎá: b̀únda:qì	(le ton haut succédant au ton flottant bas est abaissé, et le ton flottant est effacé)

ou encore:

gìné ná jǎàgíqì	
→ gìnéé jǎàgíqì	(l'article s'amalgame à la finale du nom)
→ gìnéé jǎàgíqì	(le ton haut se diffuse)
→ gìnèè jǎàgíqì	(des tons hauts en contexte B — H sont remplacés par des tons bas)

→ gìnè: já: gíqì (VV → V :)
 → gìnè: já: gǐqì (le ton haut succédant au ton flottant bas est abaissé, et le ton flottant est effacé)

8. *Conclusion sur la structure de la syllabe en dialonké.*

On peut résumer simplement tout ce qui précède en posant qu'à un niveau structurel, le dialonké connaît un seul type de syllabe:

t
 CV (C = consonne, V = voyelle, t = ton)

Simplement, une syllabe structurelle peut se trouver "déficiente" du fait qu'une des deux positions C ou V peut rester vide. L'attaque peut rester vide sans restriction particulière sur la nature du noyau qui lui succède, par contre le noyau ne peut être vide qu'à condition que C soit une nasale ou un l. Le ton quant à lui doit toujours être présent - et un ton associé à un noyau vide correspond à ce qu'on appelle plus couramment ton flottant. En marquant d'un point les positions vides, nous aurons ainsi par exemple:

.à "lui/elle"

n.´ "moi"

kìrá.á "chemin"

bàn.̀bé "riz cuit"

bàqún.´ "vomir"

Ceci étant posé, on voit que la constitution des unités du dialonké obéit aux régularités suivantes, qui ne sont toutefois pas sans laisser subsister quelques exceptions:

- (a) On ne trouve pas de syllabe déficiente en initiale d'unité. Les exceptions à cette loi sont: .í "toi", .à "lui/elle", .ó "vous", .è "eux/elles", .òn.´ "nous (inclusif)", n.´ "moi", η.̀qó "nous (exclusif)", n.̀dá "un certain, un peu", n.̀dé "qui?", η.̀gá "mère".

(b) On ne trouve pas à l'intérieur d'une même unité deux syllabes déficientes se succédant immédiatement. Les exceptions à cette loi sont $nà.án.̀$ (opérateur de relativisation) et $.òn.´$ "nous (inclusif)".

(c) Dans une séquence CV.V non interrompue par une frontière, les deux voyelles que sépare une consonne vide sont nécessairement identiques. Si on admet l'interprétation des syllabes réalisées CwV comme étant issues de séquences structurelles CV_1V_2 il faut prévoir quelques exceptions à cette loi, constituées par des lexèmes où on trouve de part et d'autre d'une consonne vide une voyelle postérieure et une voyelle antérieure de même aperture (par exemple $sò.é$ "dard" - réalisé $swë$).

(d) Dans une séquence C.C non interrompue par une frontière, la nature de la première consonne est entièrement déterminée par celle de la deuxième consonne, selon un conditionnement déjà décrit ci-dessus et qu'il est inutile de reprendre; dans une séquence $C.≠$ la consonne ne peut être que n. Cette loi ne souffre aucune exception - sauf peut-être parmi les adverbes expressifs, qui ont été laissés de côté pour cette étude.

Enfin, la réalisation des séquences de syllabes au niveau de la phrase (où apparaissent des séquences non attestées à l'intérieur d'unités) a généralement pour effet de faire fusionner les syllabes déficientes soit entre elles (si elles se succèdent immédiatement), soit avec une syllabe pleine au contact de laquelle elles se trouvent. Le seul cas où une syllabe structurelle déficiente est obligatoirement représentée de manière directe par une syllabe de surface est celui des séquences $.VCV$ et $C.CV$ succédant immédiatement à une pause. Dans la situation la plus banale, les séquences CV.V et CVC., qu'elles apparaissent au niveau de la phrase ou qu'elles soient déjà présentes dans la représentation structurelle des unités, aboutissent chacune à une syllabe unique (resp. CV: et CVC), le ton qui appartient structurellement à la syllabe déficiente se comportant dans les deux cas comme un ton flottant.

Il importe en particulier de souligner que dans cette présentation la nasale syllabique, qui est souvent un véritable casse-tête pour les phonologues, cesse de poser un problème: là où cette réalisation apparaît, elle est réductible à une structure N^f. identique à celle qui est sous-jacente aux consonnes finales de syllabes fermées. L'existence de nasales syllabiques se trouve ainsi expliquée comme la simple conséquence d'une entorse au principe selon lequel une syllabe N^f. succède normalement à une syllabe pleine (CVⁿ) dans les limites d'une unité.

9. Schèmes syllabiques et schèmes de tonalité.

Examinons rapidement à la lumière de l'hypothèse qui vient d'être dégagée la relation entre les schèmes syllabiques et les schèmes de tonalité des unités élémentaires du dialonké. Nous constaterons (et on peut voir là une confirmation de cette hypothèse) que le nombre de schèmes tonals possibles dépend du nombre de syllabes structurelles et non pas du nombre de syllabes que l'unité présente en réalisation. Nous pourrions constater aussi que, pour un schème syllabique donné, il n'y a jamais deux types tonals qui seraient différents tout en répondant au même contour global (par exemple, tous les CVCVCV de schème tonal HB sont de type C[́]V[́]C[́]V[́]C[̀]V[̀]; le type C[́]V[̀]C[̀]V[̀]C[̀]V[̀] apparaît comme inexistant en dialonké).

(a) Les monosyllabes (CV, .V ou C.) ne connaissent que le schème tonal H et le schème tonal B. On a déjà signalé qu'il s'agit d'une catégorie peu nombreuse en dialonké, du fait qu'aucun lexème nominal ou verbal n'est de structure monosyllabique selon l'interprétation qui a été proposée.

(b) Les dissyllabes attestent trois schèmes de tonalité (H, HB et BH), qu'ils soient constitués de deux syllabes pleines (CVCV) ou qu'ils comportent une syllabe déficiente (CV.V, CVC.,

exceptionnellement C.CV ou .VC.):

H : dé.é "bouche", pín.´ "dent", bójé "foie"

HB : dé.è "feuille", sún.` "jeune", kèrì "houe"

BH : tà.á "village", qùn.´ "tête", gìné "femme"

(c) Les trisyllabes attestent quatre schèmes de tonalité (les trois attestés pour les dissyllabes plus BHB), qu'ils soient constitués de trois syllabes pleines (CVCVCV) ou qu'ils comportent une syllabe déficiente (CV.VCV, CVC.CV, CVCV.V, CVCVC.); on doit seulement noter que le schème BHB n'apparaît pas parmi les lexèmes de schème syllabique CVC.CV, ce qui n'est probablement pas dû au hasard car il s'agit là d'un schème syllabique bien attesté.

H : kí.íní "conte", dól.lé "cire", dára.á "étang", qébén.´ "battant de porte", ' bíjígí "natte, sp."

HB : bú.úbù "hibou", búm.´mì "hache", bájá.à "plate-forme", bélé.` "séchoir à viande", túgújè "mouche"

BH : bè.èré "boisson alcoolisée", bàn.`dé "riz cuit", gèjá.à "montagne", sùlén. "gombo", fàrà`má "taureau"

BHB : bð.óqð "boue", jèqé.è "mouton", gílín.` "sommet du mur d'une case ronde", sàràbà "mèche de lampe"

A la différence des dissyllabes, où on observe que le schème syllabique à deux syllabes pleines CVCV est statistiquement très prédominant par rapport aux schèmes CV.V et CVC., parmi les trisyllabes au contraire les types comportant une syllabe déficiente l'emportent largement sur le type CVCVCV par le nombre d'attestations.

(d) Parmi les quadrisyllabes, le type à quatre syllabes pleines est très peu représenté (6 attestations seulement dans la liste lexicale recueillie). Les autres types sont par contre bien représentés:

- types comportant deux syllabes déficientes: CV.VCV.V, CV.VCVC., CVC.CV.V, CVC.CVC.;
- types comportant une syllabe déficiente: CV.VCVCV, CVC.CVCV, CVCV.VCV, CVCVC.CV, CVCVCV.V, CVCVCVC..

Quant aux schémas de tonalité, on retrouve pour les unités de quatre syllabes les quatre schémas attestés parmi les trisyllabes (H, HB, BH, BHB), auxquels s'ajoute un cinquième schéma HBH qui reste toutefois statistiquement très marginal (quatre attestations). Compte tenu de la variété des schémas syllabiques à quatre syllabes, il arrive que pour un schéma syllabique donné tel ou tel schéma tonal ne soit pas attesté sans que cela ait véritablement à être considéré comme un fait de système.

Au-delà de quatre syllabes structurelles, le nombre d'unités élémentaires est trop faible pour permettre de dégager réellement des régularités.

Signalons pour terminer que la variété de schémas de tonalité qui vient d'être décrite vaut pour les lexèmes nominaux, mais pas pour les lexèmes verbaux: les lexèmes verbaux du dialonké présentent tous, soit le schéma tonal H, soit le schéma tonal BH.